

2013

CONDAMNATION ET ANNULATION

- Le 24 janvier 2013, la 12^{ème} cour pénale d'Istanbul a condamné Pinar Selek à la prison à perpétuité.
- Les avocats contestent la légalité de la décision et obtiennent son annulation auprès de la 9^{ème} Cour de Cassation, le 11 Juin 2014.



2014 4^{ÈME} ACQUITTEMENT

- En décembre 2014, l'affaire a été renvoyée auprès de la 15^{ème} Cour Pénale d'Istanbul qui l'acquitte. C'est le 4^{ème} acquittement !
- Le procureur fait immédiatement appel auprès de la Cour de Cassation.

2017 APPEL

- Le 25 Janvier 2017, le procureur de la Cour de Cassation demande la condamnation à perpétuité.

2018

- La réponse de la Cour tombera, un jour prochain, lors d'une audience à huis clos, basée sur un résumé accablant des 20 ans de procédure et sans que la défense puisse s'exprimer...

LES GRANDES DATES DU PROCÈS DE PINAR SELEK

MILITANTE
FÉMINISTE
ET ANTI
MILITARISTE



POUR ELLE,
POUR NOUS,
LA LUTTE
CONTINUE !

www.pinarselek.fr

Pour contacter le collectif de solidarité avec Pinar Selek en France :
solidaritepinarselek.france@gmail.com

1998



ARRESTATION

- Pinar Selek est interrogée à propos de ses recherches sur la question kurde.
- Incarcérée pour complicité avec le PKK, elle est torturée car elle refuse de donner les noms de ses contacts kurdes.

ACCUSATION

- Elle apprend à la télévision, en prison, qu'elle est inculpée pour attentat terroriste après une explosion au marché aux épices d'Istanbul.

Rapport du laboratoire criminel : "Aucune piste de bombe."

2000

LIBÉRATION ET DÉBUT DU PROCÈS



- Le tribunal de grande instance d'Istanbul relaxe Pinar Selek, libérée sous caution après deux ans et demi de détention.
- Mais dans un courrier adressé au président du tribunal, le ministère de l'Intérieur et le département de la police d'Istanbul protestent contre la relaxe de Pinar Selek. Le nouveau rapport qu'ils versent au dossier insiste sur le caractère criminel de l'explosion...

2006

ACQUITTEMENT

La 12^{ème} Cour d'Assises d'Istanbul a décidé d'acquitter Pinar Selek en raison du fait qu'il n'y avait aucune preuve matérielle contre elle.

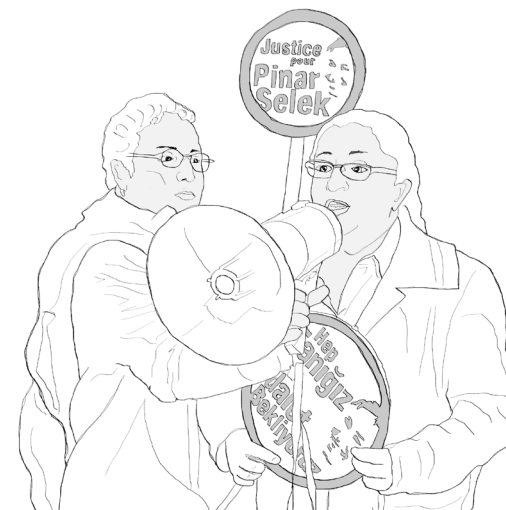
- **2007** Malgré tous les rapports et les témoins, le procureur demande la condamnation aggravée à perpétuité.



2008

ACQUITTEMENT

- **2009** Ce deuxième appel la pousse à quitter la Turquie, elle part en exil à Berlin puis à Strasbourg.



2011

ACQUITTEMENT

La 12^{ème} Cour d'Assises d'Istanbul ne retient aucune charge contre Pinar Selek, elle est acquittée pour la troisième fois.

- **2012** Personne ne s'attendait à ce troisième appel, procédure exceptionnelle dans la jurisprudence turque.



3 acquittements mais 3 fois le procureur fera appel pour renvoyer le procès auprès de la 9^{ème} chambre de la Cour pénale d'Istanbul